

Doc à fournir pour aide obligation alimentaire

Par lion52, le 17/02/2009 à 16:54

Bonjour,

Ma mère est en long séjour, un dossier d'aide a été déposé, et je voudrais savoir si c'est obligatoire et légal de donner les copies des interets des livrets A,LEP,LDD,assurance vie, CEL, PEL etc...

Dans le cas contraire que remettre comme document pour calculer la quote part de chacun.

Merci de votre réponse car c'est urgent.